**Notice : information du de l'utilisateur**

**Citalopram AB 20 mg comprimés pelliculés**
citalopram

**Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**
- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

**Que contient cette notice ?**
1. Qu'est-ce que Citalopram AB et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Citalopram AB ?
3. Comment utiliser Citalopram AB ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Citalopram AB ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations

## 1. Qu'est-ce que Citalopram AB et dans quel cas est-il utilisé ?

Citalopram AB est un antidépresseur dont la substance active est le citalopram. Il appartient au groupe des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS).

La sérotonine est une substance présente dans le cerveau chez tout le monde. Les gens qui sont déprimés, ont des niveaux de sérotonine plus bas que les autres. Citalopram AB et les autres ISRS agissent sur le système sérotoninergique dans le cerveau et aident à augmenter le niveau de sérotonine dans le cerveau.
Citalopram AB est utilisé dans le traitement :
- des épisodes dépressifs majeurs
- du trouble panique avec ou sans agoraphobie
- du trouble obsessionnel-compulsif.

Votre médecin peut éventuellement vous avoir prescrit Citalopram AB pour d'autres raisons. Contactez votre médecin en cas de questions concernant la raison pour laquelle vous devez prendre Citalopram AB.

## 2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Citalopram AB ?

**N'utilisez jamais Citalopram AB**
- Si vous êtes allergique à la substance active (le citalopram) ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous prenez d'autres médicaments utilisés dans le traitement de la dépression, appelés inhibiteurs non-sélectifs de la monoamine-oxydase (IMAO), dont le phénelzine, iproniazide, isocarboxazide, nialamide, tranylcypromine, moclobémide (traitement de la dépression) et linézolide (un antibiotique). Dans le cas où vous auriez pris un de ces médicaments, vous devez attendre 14 jours avant d'entamer un traitement par Citalopram AB. Un jour peut suffire après la fin d'un traitement par moclobémide.
  Après l'arrêt d'un traitement par Citalopram AB, vous devez attendre 7 jours avant de prendre n'importe lequel de ces médicaments.
- Si vous avez présenté ou êtes né avec un épisode de trouble du rythme cardiaque (observé à l'ECG, un examen réalisé pour évaluer comment votre coeur fonctionne).
- Si vous prenez des traitements pour des troubles du rythme cardiaque ou des traitements qui pourraient affecter votre rythme cardiaque (voir rubrique « Autres médicaments et Citalopram AB »).

**Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser Citalopram AB.
Informez votre médecin de toute autre maladie ou antécédent, car il peut devoir en tenir compte. En particulier, informez notamment votre médecin :

- En cas d'épisode maniaque ou trouble panique. Certains patients maniaco-dépressifs peuvent développer une phase maniaque. Elle se caractérise par des idées inhabituelles et rapidement changeantes, une joie inappropriée et une activité physique excessive. Si vous ressentez cela, contactez votre médecin.
- Si vous présentez une insuffisance hépatique (maladie du foie) ou rénale (maladie du rein). Votre médecin devra peut-être adapter les doses de médicament.
- Si vous êtes diabétique. Un traitement par Citalopram AB peut déséquilibrer votre glycémie. Une adaptation des doses d'insuline et/ou d'antidiabétique oral pourra être nécessaire.
- Si vous souffrez d'épilepsie. Le traitement par Citalopram AB devra être interrompu en cas d'apparition d'épilepsie ou d'augmentation de la fréquence des crises (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels? »).
- Si vous souffrez d'affections pouvant induire des saignements, ou si vous êtes enceinte (voir « Grossesse, allaitement et fertilité »).
- Si votre taux sanguin en sodium, potassium ou magnésium est trop faible.
- En cas de traitement par électrochocs.
- En cas de troubles du rythme cardiaque. Un tel trouble peut être héréditaire ou apparaître spontanément.
- Si vous souffrez ou avez souffert de problèmes cardiaques ou si vous avez eu récemment une crise cardiaque.
- Si vous avez un rythme cardiaque lent au repos et/ou si vous savez que vous avez un risque de carence en minéraux suite à une diarrhée ou des vomissements sévères et prolongés ou à la prise de traitements diurétiques.
- Si vous ressentez un rythme cardiaque rapide ou irrégulier, des évanouissements, des malaises ou des sensations de vertiges lors du passage à la position debout, car ceci pourrait indiquer un fonctionnement anormal du rythme cardiaque.
- Si vous avez ou avez déjà eu des problèmes aux yeux, tels que certains types de glaucomes (augmentation de la pression à l'intérieur de l'oeil).
- Si vous ne supporte pas certains sucres, veuillez lire également la rubrique « Citalopram AB contient du lactose ».
- Si vous prenez d'autres médicaments, veuillez consulter la rubrique « Autres médicaments et Citalopram AB ».

Des symptômes tels qu'une agitation, ou des difficultés à rester assis ou debout tranquillement (acathisie) peuvent aussi survenir durant les premières semaines du traitement. Informez immédiatement votre médecin si vous ressentez ces symptômes.

Les médicaments tels que Citalopram AB (appelés ISRS/IRSN) peuvent provoquer des symptômes de dysfonctionnement sexuel (voir rubrique 4). Dans certains cas, ces symptômes persistent après l'arrêt du traitement.

**Pensées suicidaires et aggravation de votre dépression ou trouble anxieux**
Si vous êtes déprimé et/ou souffrez de troubles anxieux, vous pouvez parfois avoir des pensées d'automutilation ou de suicidaire. Ces pensées peuvent être augmentées lorsque vous commencez à prendre des antidépresseurs, car ces médicaments prennent tous du temps, généralement environ 2 semaines ou parfois plus, pour commencer à agir.
Vous êtes plus susceptible d'avoir des pensées comme celles-ci :
• Si vous avez déjà eu des pensées suicidaires ou de vous faire du mal
• Si vous êtes un jeune adulte. Les informations issues des essais cliniques ont montré un risque accru de comportement suicidaire chez les jeunes adultes de moins de 25 ans souffrant de troubles psychiatriques et traités avec un antidépresseur.
Si, à un moment quelconque, vous avez des pensées d'automutilation ou de suicide, **contactez votre médecin ou rendez-vous immédiatement à l'hôpital**.
Il peut être utile de dire à un ami ou à un membre de votre famille que vous êtes déprimé ou que vous souffrez d'un trouble anxieux et de lui demander de lire cette notice. Vous pouvez leur demander de vous dire s'ils pensent que votre dépression ou votre anxiété s'aggrave ou s'ils s'inquiètent de changements dans votre comportement.
**Enfants et adolescents jusqu'à 18 ans**

Citalopram AB ne doit pas être utilisé chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans. En plus, vous devez savoir que le patient de moins de 18 ans, traité avec cette classe de médicaments, présente un risque accru de tentatives de suicide, de pensées suicidaires et d'hostilité (principalement de l'agression, un comportement de révolte et de la colère). Malgré tout, votre médecin peut prescrire Citalopram AB pour les patients de moins de 18 ans s'il/elle juge que c'est dans leur intérêt. Si votre médecin a prescrit Citalopram AB pour un patient de moins de 18 ans et vous souhaitez en discuter, n'hésitez pas à contacter votre médecin. Vous devez informer votre médecin si un des symptômes mentionnés ci-dessus apparait ou s'aggrave chez un patient de moins de 18 ans, traité par Citalopram AB. La sécurité à long terme par rapport à la croissance, la maturation et le développement mental et comportemental n'a pas été évaluée dans cette tranche d'âge.

**Information particulière concernant votre maladie**
Comme pour d'autres médicaments utilisés dans le traitement de la dépression ou des maladies apparentés, une amélioration de votre condition n'est pas visible immédiatement. Plusieurs semaines peuvent passer avant que vous ne ressentiez une amélioration.
En cas de troubles panique, il faut en général un traitement de 2 à 4 semaines avant de resssentir une amélioration.
Les premiers jours du traitement, certains patients ressentent une augmentation de l'anxiété, qui disparaît avec la poursuite du traitement. Il est donc impératif de suivre les conseils du médecin. N'arrêtez pas le traitement ou ne changez pas la dose sans en parler au préalable à votre médecin.
Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Citalopram AB.

**Autres médicaments et Citalopram AB**
Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.
Certains médicaments peuvent s'influencer mutuellement, ce qui peut parfois causer des effets indésirables graves.
Informez votre médecin si vous prenez un des médicaments suivants:

- **Inhibiteurs MAO** (un autre groupe de médicaments dans le traitement de la dépression ou de la maladie de Parkinson) tels que la phénelzine, iproniazide, isocarboxazide, nialamide, tranylcypromine, linézolide (un antibiotique) et moclobemide. Dans le cas où vous auriez pris un de ces médicaments, vous devez attendre 14 jours avant de commencer un traitement avec Citalopram AB. Vous devez attendre un jour après l'arrêt d'un traitement avec moclobemide, avant commencer un traitement avec Citalopram AB. Après l'arrêt d'un traitement avec Citalopram AB, vous devez attendre 7 jours avant de prendre n'importe lequel de ces médicaments.
- Médicaments contenant de la **sélégiline** (inhibiteurs irréversibles MAO-B) parce que le risque de survenue d'effets indésirables est augmenté. La dose de sélégiline ne peut pas dépasser 10 mg par jour. La sélégiline est utilisée dans le traitement de la maladie de Parkinson.
- Le **lithium** (utilisé dans le traitement des troubles maniaco-dépressifs) et le **tryptophane**.
- L'**imipramine** et la **désipramine** (médicaments utilisés dans le traitement de la dépression). Le **métoprolol** (utilisé en cas d'hypertension et/ou de troubles cardiaques). Le taux de métoprolol dans le sang peut augmenter, sans cependant qu'une augmentation d'effets thérapeutiques ou d'effets indésirables liés au métoprolol n'ait été rapportée.
- Le **sumatriptan** et médicaments similaires (utilisés dans le traitement de la migraine) et le tramadol et médicaments similaires (les opioïdes utilisés comme antidouleur puissant). Ceux-ci augmentent le risque d'effets indésirables. Consultez votre médecin si vous ressentez des symptômes inhabituels lors de la prise de cette association.
- **Cimétidine, lansoprazole et oméprazole** (utilisés pour traiter des ulcères à l'estomac), fluconazole (utilisé pour traiter des infections fongiques), fluvoxamine (antidépresseur) et ticlopidine (utilisée pour réduire les risques d'accident vasculaire cérébral). Ces médicaments sont susceptibles d'induire une augmentation des taux de citalopram dans le sang.
- **Tous les médicaments pouvant influencer la coagulation sanguine**, aussi bien en tant qu'effet thérapeutique qu'en tant qu'effet indésirable (p.ex. certains antipsychotiques, l'acide acétylsalicylique (utilisé comme antidouleur), les médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (utilisé en cas d'arthrite), la ticlopidine et le dipyridamole). Ceux-ci peuvent augmenter légèrement le risque de saignements.
- Le **millepertuis** (*Hypericum perforatum*, une préparation végétale contre l'humeur dépressive). L'association de Citalopram AB aux préparations végétales contenant le millepertuis peut augmenter le risque de survenue d'effets indésirables.
- La **méfloquine** (utilisée dans le traitement de la malaria), le **bupropion** (utilisé dans le traitement

de la dépression) et le **tramadol** (utilisé dans le traitement des douleurs sévères) en raison d'un risque possible d'abaissement du seuil de convulsions.
- Les **neuroleptiques** (médicaments utilisés dans le traitement de la schizophrénie et des psychoses) en raison d'un risque possible d'abaissement du seuil de convulsions, et les **antidépresseurs**.
- Ne prenez pas Citalopram AB si vous prenez des médicaments utilisés dans le traitement des troubles du
rythme cardiaque ou pouvant perturber le rythme cardiaque comme par exemple des médicaments **antiarythmiques** des classes IA et III, des **antipsychotiques** (par exemple: dérivés de phénothiazine, le pimozide, l'halopéridol), des **antidépresseurs tricycliques**, **certains agents antimicrobiens** (comme la sparfloxacine, la moxifloxacine, l'érythromycine IV, la pentamidine, les traitements antipaludiques, en particulier l'halofantrine), **certains antihistaminiques** (astémizole, mizolastine). Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous avez des questions à ce sujet.
- Des **médicaments qui diminuent les concentrations sanguines de potassium ou de magnésium**, car ces combinaisons augmentent le risque d'arythmies potentiellement fatales.

**Citalopram AB avec des aliments, des boissons et de l'alcool**
Vous pouvez prendre Citalopram AB avec ou sans nourriture. Citalopram AB ne renforce pas les effets de l'alcool. Néanmoins, il est conseillé de ne pas consommer d'alcool pendant le traitement par Citalopram AB.
**Grossesse, allaitement et fertilité**
Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Grossesse
N'utilisez pas de Citalopram AB si vous êtes enceinte, sauf si votre médecin estime que c'est absolument nécessaire.

Si vous prenez Citalopram AB pendant les trois derniers mois de votre grossesse et jusqu'au jour de l'accouchement, vous devez être informée que les effets suivants peuvent survenir chez le nouveau-né : troubles de la respiration, coloration bleue de la peau, crise convulsive, changements de température corporelle, difficultés d'alimentation, vomissements, hypoglycémie, contraction ou relâchement musculaire, réflexes vifs, tremblements, irritabilité, léthargie, pleurs constants, somnolence et troubles du sommeil. Si le nouveau-né présente l'un de ces symptômes, veuillez contacter votre médecin immédiatement.
Assurez-vous que votre sage-femme et/ou votre médecin sache que vous êtes traitée par Citalopram AB. Quand ils sont utilisés pendant la grossesse, particulièrement au cours des 3 derniers mois de grossesse, les médicaments tels que Citalopram AB pourraient augmenter le risque d'une maladie grave chez les nouveau-nés, appelée hypertension artérielle pulmonaire persistante du nouveau-né (HTAPPN), qui entraîne une respiration plus rapide et l'apparition d'un bleuissement chez le nouveau-né. Ces symptômes apparaissent généralement au cours des 24 premières heures après la naissance. Si cela arrive à votre nouveau-né, vous devez contacter votre sage-femme et/ou votre médecin immédiatement.

Si vous prenez Citalopram AB en fin de grossesse, il peut y avoir un risque accru de saignement vaginal abondant peu après la naissance, en particulier si vous avez un antécédent de troubles hémorragiques. Votre médecin ou votre sage-femme doit être informé(e) que vous prenez Citalopram AB pour qu'il/elle puisse vous conseiller.
Allaitement
Il est déconseillé d'allaiter pendant le traitement par Citalopram AB.
Fertilité
Des études animales ont montré que le citalopram diminue la qualité du sperme. En théorie, cela pourrait affecter la fertilité, mais aucun effet sur la fertilité humaine n'a été observé jusqu'à présent.

**Conduite de véhicules et utilisation de machines**
En général, Citalopram AB n'induit pas de somnolence. Si vous constatez des sensations vertigineuses ou de la somnolence en début de traitement, évitez de conduire ou d'utiliser des machines jusqu'à ce que ces symptômes s'estompent. **Citalopram AB contient du lactose**
Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

**Citalopram AB contient du sodium**

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par comprimé pelliculé sécable, c'est-à-dire qu'il est essentiellement « sans sodium ».

## 3. Comment utiliser Citalopram AB ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Votre médecin déterminera votre dose. La posologie peut varier beaucoup d'une personne à l'autre.

**La dose recommandée est de :**

**Adultes**

- **Traitement des épisodes dépressifs majeurs :**
  La dose recommandée est de 20 mg (1 comprimé) par jour. Votre médecin peut augmenter cette dose jusqu'à un maximum de 40 mg (2 comprimés) par jour.
- **Traitement du trouble panique avec ou sans agoraphobie :**
  *Dose initiale* : 10 mg (½ comprimé) par jour.
  Après une semaine, votre médecin pourra augmenter la dose jusqu'à 20 mg (1 comprimé) ou 30 mg (1 et ½ comprimés) par jour.
  Votre médecin peut augmenter la dose jusqu'à un maximum de 40 mg (2 comprimés) par jour.
  Certains patients souffrant de trouble panique, peuvent ressentir une aggravation des symptômes anxieux pendant les premiers jours de traitement par antidépresseur. Ces symptômes s'estompent lors de la poursuite du traitement (endéans les 2 semaines). Le trouble panique nécessite un traitement à long terme.
- **Traitement du trouble obsessionnel compulsif**
  *Dose initiale* : 20 mg (1 comprimé) par jour.
  Si nécessaire, votre médecin pourra augmenter la dose jusqu'à un maximum de 40 mg (2 comprimés) par jour.
  Dans le trouble obsessionnel-compulsif l'effet thérapeutique se manifeste 2 à 4 semaines après le début du traitement et l'état s'améliore avec la poursuite du traitement.

**Personnes âgées (65 ans et plus)**
La dose initiale recommandée est la moitié (½ comprimé) de la dose habituelle par jour. Les patients âgés ne prendront pas plus de 20 mg (1 comprimé) par jour.

**Patients à risques spécifiques**
Les patients souffrant d'une fonction insuffisante du foie ne prendront pas plus de 20 mg (1 comprimés) par jour.

**Utilisation chez les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans**
Citalopram AB ne doit pas être administré aux enfants et adolescents de moins de 18 ans. Pour plus d'informations, voir rubrique « Avertissements et précautions ».

**Mode et voie d'administration**
Prenez les comprimés de Citalopram AB une fois par jour. Citalopram AB peut être pris pendant ou en dehors des repas, à n'importe quel moment de la journée. Avaler les comprimés avec un peu d'eau. Ne pas mâcher les comprimés parce qu'ils ont un goût amer.

**Durée du traitement**
La durée du traitement peut varier d'une personne à l'autre. Votre médecin vous dira combien de temps vous devrez utiliser Citalopram AB. N'arrêtez pas prématurément votre traitement.
Comme pour d'autres médicaments pour le traitement de la dépression, du trouble panique ou du trouble obsessionnel-compulsif, cela peut prendre plusieurs semaines avant qu'une amélioration ne se fasse sentir.
Continuez à prendre Citalopram AB aussi longtemps que votre médecin l'estime nécessaire, même si vous commencez à vous sentir mieux. Votre maladie sous-jacente peut encore durer un certain temps, de sorte que les symptômes peuvent réapparaître si vous arrêtez votre traitement trop tôt.
Il est donc recommandé de continuer le traitement pendant au moins 6 mois après qu'une impression d'amélioration n'ait été ressentie. En cas d'antécédents d'épisodes dépressifs récurrents, le traitement pourra être

prolongé à un an ou plus. Un traitement prolongé, parfois pendant plusieurs années, peut éviter la réapparition de nouveaux épisodes dépressif

**Si vous avez utilisé plus de Citalopram AB que vous n'auriez dû**
Si vous avez pris trop de Citalopram AB prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoison (070/245.245) ou le service d'urgences de l'hôpital le plus proche. Faites-le même si vous ne ressentez aucun inconfort. Prenez la boîte de Citalopram AB avec vous si vous allez chez le médecin ou à l'hôpital. Certains des signes de surdosage peuvent mettre la vie en danger.
Voici les symptômes pouvant apparaître en cas de surdosage : nausées, vomissements, transpiration, agitation, tremblements, somnolence, sensations vertigineuses, convulsions, coma, syndrome sérotoninergique (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »), hypotension ou hypertension, pouls rapide ou ralenti, troubles du rythme cardiaque, respiration accélérée (hyperventilation), pupilles dilatés, coloration bleue de la peau.

**Si vous oubliez de prendre Citalopram AB**
Ne doublez pas la dose pour compenser la dose que vous avez oubliée. Si vous oubliez de prendre une dose et si vous vous en souvenez avant d'aller vous coucher, prenez-la immédiatement. Poursuivez comme d'habitude le jour suivant. Si vous vous en souvenez seulement durant la nuit ou le jour suivant, ne prenez pas la dose oubliée et continuez comme d'habitude.
**Si vous arrêtez d'utiliser Citalopram AB**
N'arrêtez pas votre traitement sans contacter votre médecin. A la fin de votre traitement, il est généralement recommandé de diminuer progressivement la dose de Citalopram AB sur plusieurs semaines en consultation avec votre médecin.
L'arrêt brutal de ce genre de médicament peut causer des symptômes de sevrage. Ceux-ci sont généralement légers et transitoires.
Sensations vertigineuses, sensations de fourmillement, tremblements, troubles du sommeil (cauchemars, insomnie ou rêves intenses), agitation ou anxiété, nausée et/ou vomissements, confusion, transpiration, maux de têtes, diarrhée, palpitations, sensation d'émotivité, irritabilité et troubles visuels. Pour cette raison, il est généralement recommandé de diminuer progressivement la dose de Citalopram AB sur plusieurs semaines.
Contactez votre médecin si vous souhaitez arrêter le traitement. Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

## 4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

<u>Certains patients ont rapporté les effets indésirables sévères suivants :</u>
Attention ! Si vous ressentez l'un des effets indésirables suivants, vous devez arrêter le traitement et contacter votre médecin immédiatement :
- Forte fièvre, agitation, confusion, tremblements et contractions musculaires soudaines. Ceux-ci peuvent être le signe d'un trouble rare, appelé syndrome sérotoninergique. Ce syndrome a été rapporté avec plusieurs médicaments antidépresseurs.
- Si vous ressentez un gonflement au niveau de la peau, de la langue, des lèvres ou du visage ou si vous avez des difficultés à respirer ou à avaler (une réaction allergique sévère).
- Saignements anormaux, incluant saignements gastro-intestinaux.

<u>Effet indésirable rare mais grave (chez moins de 1 personne sur 1 000)</u>
Attention ! Si vous ressentez un des effets indésirables suivants vous devez arrêter le traitement et contacter votre médecin immédiatement :
- Hyponatrémie : Diminution de la concentration de sodium dans le sang avec sensation de fatigue, de confusion et de contractions musculaires.
- Rythme cardiaque rapide ou irrégulier, des évanouissements qui pourraient être des signes de torsade de pointes (événement qui peut engager le pronostic vital).

Cependant, les effets indésirables sont généralement d'intensité modérée et s'estompent le plus souvent après quelques jours de traitement. Sachez que certains de ces effets peuvent aussi être des symptômes liés à votre maladie et diminueront donc lorsque vous commencerez à vous sentir mieux.
Informez votre médecin si vous ressentez des effets indésirables gênants ou lorsque ceux-ci durent plus que deux semaines.

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)
- Sécheresse de la bouche. Une sécheresse de la bouche augmente le risque de caries dentaires. Dans ce cas, il est conseillé de se brosser les dents plus souvent que d'habitude.
- Insomnie
- Somnolence
- Nausées (malaise)
- Transpiration excessive
- Maux de tête
- Fréquent (chez moins de 1 personne sur 10)
- Agitation
- Diminution de l'appétit, perte de poids
- Bâillements, fatigue
- Diarrhée, constipation
- Vomissements
- Sensations vertigineuses
- Sensations de fourmillement au niveau des pieds et/ou des mains
- Démangeaisons
- Baisse de la libido
- Anxiété
- Nervosité
- Confusion, rêves anormales, troubles de l'attention
- Tremblements
- Fièvre
- Entendre un son répétitif
- Douleurs articulaires et/ou musculaires
- Chez l'homme : impuissance, troubles de l'éjaculation
- Chez la femme : difficulté à atteindre un orgasme

Peu fréquent (chez moins de 1 personne sur 100)
- Augmentation de l'appétit, prise de poids
- Agressivité
- Dépersonnalisation
- Hallucination
- Manie
- Syncope
- Pupille agrandie
- Accélération ou ralentissement du rythme cardiaque
- Perte de cheveux
- Éruption cutanée
- Éruption urticarienne (urticaire), hypersensibilité à la lumière
- Taches foncées sous-cutanés (sensibilité aux bleus)
- Saignements vaginaux inattendus
- Difficultés à uriner (rétention urinaire)
- Gonflement des bras ou des jambes
- Hésitation urinaire, diminution de la miction

Rare (chez moins de 1 personne sur 1 000)
- Convulsions
- Mouvements involontaires
- Troubles du goût
- Saignements

- Hépatite
- Taux sanguin trop faible en sodium

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles)
- Réactions allergiques dont éruption cutanée
- Mouvements involontaires des muscles ou raideur musculaire
- Diminution du nombre de plaquettes dans le sang (risque de saignement et d'apparition de bleus)
- Saignement du nez, saignements gastro-intestinaux
- Réaction allergique grave avec trouble de la respiration et vertige
- Augmentation du volume urinaire (sécrétion insuffisante d'ADH)
- Hypokaliémie : diminution de la concentration de potassium dans le sang avec faiblesse musculaire
- Contractions musculaires
- Acathisie : mouvements involontaires
- Saignements sous-cutanés mineurs et saignement des muqueuses (ecchymoses)
- Saignements vaginaux abondants peu après la naissance (hémorragie du post-partum), voir « Grossesse, allaitement et fertilité » dans la rubrique 2 pour plus d'informations
- Attaques de panique
- Agitation
- Grincement de dents
- Troubles de la vision
- Chute de la tension artérielle lors du passage à la position debout
- Gonflement soudain de la peau et des muqueuses
- Érections douloureuses
- Augmentation des taux sanguins de l'hormone prolactine
- Perturbation des tests hépatiques
- Pensées suicidaires et comportements suicidaires, voir rubrique « Avertissements et précautions »
- Écoulement de lait chez l'homme et la femme non allaitante
- Irrégularité du cycle menstruel
- Changement du rythme cardiaque, mesuré par électrocardiogramme (allongement QT)
- Augmentation du risque de fractures osseuses a été observée chez des patients prenant cette classe de médicaments.

**Déclaration des effets secondaires**
Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
www.afmps.be
Division Vigilance:
Site internet: www.notifieruneffetindesirable.be
e-mail: adr@fagg-afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## 5. Comment conserver Citalopram AB

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le carton et la plaquette après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

## 6. Contenu de l'emballage et autres informations

**Ce que contient Citalopram AB**
- La substance active est le citalopram. Chaque comprimé pelliculé contient 20 mg de citalopram (sous forme de bromhydrate).
- Les autres composants sont :
  *Noyau du comprimé : l*actose monohydraté, amidon de maïs, copovidone, croscarmellose sodique, cellulose microcristalline, stéarate de magnésium.
  *Pelliculage* : hypromellose, macrogol 400, dioxyde de titane (E171).

**Aspect de Citalopram AB et contenu de l'emballage extérieur**
Comprimé pelliculé.
Comprimé pelliculé blanc, capsulaire, biconvexe, portant l'inscription 'A' d'un côté et '0' en '6' des deux côtés d'une barre de cassure d'autre côté. Le comprimé peut être divisé en doses égales.

Citalopram AB 20 mg comprimés pelliculés est disponible en plaquettes.

Présentations :
Plaquettes : 28, 30, 60, 90 et 100 comprimés.
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché**
Aurobindo S.A., Av. E. Demunter 5 box 8, 1090 Bruxelles

**Fabricants**
APL Swift Services (Malta) Limited, HF26, Hal Far Industrial Estate, Hal Far, Birzebbugia, BBG 3000, Malta
Generis Farmacêutica, S.A., Rua João de Deus, n.o 19, Venda Nova, 2700-487 Amadora, Portugal

**Numéro de l'autorisation de mise sur le marché**
BE597075

**Mode de délivrance**
Médicament soumis à prescription médicale.

**Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants :**
BE Citalopram AB 20 mg comprimés pelliculés

**La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 06/2025.**